



**CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le 14 décembre 2021**

Procès-verbal de la neuvième assemblée tenue le mardi, 14 décembre 2021 à 19 h par visioconférence

PRÉSENCES:

M ^{me} Hélène Garant	Présidente (2022)
M. Maxime Bélanger	Vice-président (2022)
M. Hugues Beaudoin	Trésorier (2022)
M. Luc Trépanier	Secrétaire (2023)
M ^{me} Mary Shee	Administratrice (2023)
M ^{me} Janet Drury	Administratrice cooptée (2022)
M ^{me} Nicole Lefebvre	Administratrice cooptée (2022)
M ^{me} Muriel Gennatas	Administratrice cooptée (2022)
M ^{me} Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district Saint-Louis–Sillery

ABSENCES :

M ^{me} Valérie Kelly	Administratrice (2022)
-------------------------------	------------------------

Il y a quorum

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 10 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

21-09-01	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h
21-09-02	Adoption et suivis du procès-verbal du 9 novembre 2021	19 h 05
21-09-03	Questions et commentaires du public	19 h 10
21-09-04	Informations de la conseillère municipale	19 h 20
21-09-05	Activités et suivis	19 h 30
	▪ Mobilité durable et environnement	
	▪ Urbanisme et aménagement	
	▪ Histoire, patrimoine, culture	
	▪ Communautaire, parcs et loisirs	
21-09-06	Fonctionnement	20 h 30
	▪ Secrétariat	
	▪ Trésorerie	
	▪ Documentation	
21-09-07	Divers	20 h 40
21-09-08	Levée de l'assemblée	20 h 45

Procès-verbal

01 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Hélène Garant, présidente, ouvre la réunion à 19 h.

SUR UNE PROPOSITION DE M. Maxime Bélanger, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Luc Trépanier, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour.

02 Adoption et suivi du procès-verbal du 9 novembre 2021

RÉSOLUTION 21-CA-54

Concernant l'adoption du procès-verbal du 9 novembre 2021

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Nicole Lefebvre, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Maxime Bélanger, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du 9 novembre 2021.

03 Questions et commentaires du public

Avenue des Maires-Gauthier

Un citoyen demande ce qu'il en est du projet de réfection de l'avenue des Maires-Gauthier. Il a assisté à une présentation en 2019, mais la Ville n'est pas revenue par la suite auprès des citoyens. Il s'interroge sur l'échéancier des travaux, la largeur du trottoir, le décentrage de la rue, la préservation des arbres et sur les modifications que devront ou pourront faire les citoyens sur leur propriété.



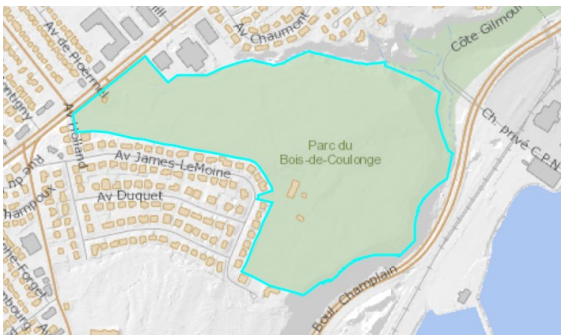
Les travaux sont prévus en 2022 et l'échéancier est conditionnel au budget qui sera alloué selon M^{me} Mercier-Larouche. L'information sera disponible après l'adoption du budget municipal qui devrait se faire sous peu. En plus de la chaussée. Il y aura réfection des infrastructures pour prévenir les refoulements, ce qui

n'était pas prévu à l'époque. La largeur du trottoir sera de 1,75 m pour respecter les critères d'accessibilité universelle. Le décentrage de la rue ne permettra pas de préserver l'ensemble des arbres. Deux arbres devront être abattus soit un érable de Norvège, qui est en mauvais état, et un érable argenté. L'espace dégagé sera favorable aux arbres restants. M^{me} Bucica ajoute que les résidents seront informés à l'avance des travaux afin qu'ils puissent s'organiser en conséquence.

Un citoyen demande si l'éclairage sera modifié lors des travaux, car il est désuet. Il demande également si la Ville prévoit remplacer les deux épinettes bleues qui sont dans un état lamentable. Le citoyen est invité à communiquer avec le 311 et, s'il n'obtient pas de réponse, M^{me} Mercier-Larouche pourra prendre le relais et s'informer.

Mosaïcultures internationales Québec 2022

Un citoyen s'interroge sur le projet des Mosaïcultures du Parc-du-Bois-de-Coulonge, notamment sur l'accessibilité du parc et du stationnement durant la tenue de

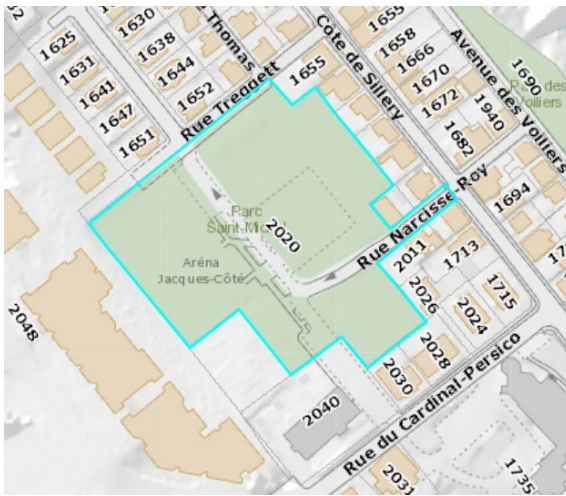


l'événement. Il ne voudrait pas que les riverains soient privés de leur accès au parc ou de leur stationnement sur rue en raison des débordements possibles. M^{me} Mercier-Larouche a déjà discuté avec la députée de Jean-Talon, M^{me} Joëlle Boutin, afin que des mesures alternatives soient mises en place pour les citoyens, mais elle n'a pas encore les détails. Elle invite le citoyen à solliciter directement M^{me} Boutin. Un autre citoyen

mentionne qu'il y a eu une rencontre virtuelle (21 septembre) entre les riverains et la Commission de la capitale nationale du Québec concernant le projet, mais il n'a pas réussi à retracer l'enregistrement de la séance.

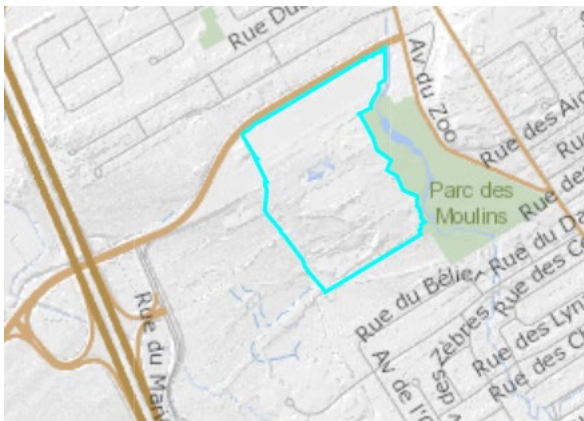
Parc Saint-Michel

Une citoyenne, porte-parole du [Comité des citoyens du faubourg Saint-Michel](#), M^{me} Fabienne Barnard, demande quelle proposition a été retenue suite à l'appel d'offres effectué par la Ville pour l'aménagement d'un parc et d'une nouvelle rue pour faciliter l'accès au Domaine Sous-les-Bois. Ne connaissant pas les détails, M^{me} Mercier-Larouche communiquera avec elle prochainement.



Serre indo-australienne

Pour faire suite à la résolution du conseil de quartier proposant la tenue d'un moratoire pour retarder ou empêcher la destruction de la serre indo-australienne de Charlesbourg (21-CA-52, [9 novembre 2021](#)), un citoyen revient à la charge avec un long plaidoyer en faveur de la préservation du site de l'ancien Zoo de Québec et de la serre indo-australienne, un bâtiment d'importance au cœur d'un site magnifique existant depuis les années 1930. Il devrait être conservé et recyclé sans problème dans une optique de développement durable. Sa démolition ne peut se faire à la légère et implique l'obligation aujourd'hui de recycler par démantèlement des matériaux selon les



normes en vigueur à un coût plus élevé. Comme architecte, le citoyen a travaillé sur des dossiers de réaménagement de la colline Parlementaire, en partenariat avec la ville de Québec et la Commission de la capitale nationale du Québec, et au gouvernement fédéral, au recyclage de l'école navale sous la direction de Michel Gallienne, architecte de la serre construite en 2002.

Aujourd'hui, il dénonce la destruction de ce bâtiment d'exception. Celui-ci pourrait facilement être restauré en disposant d'un budget adéquat. Mais considérant l'ampleur et la complexité du bâtiment, cette responsabilité dépasse la simple prise en charge d'un groupe citoyen et nécessite l'implication des divers paliers de gouvernement et de la Ville. Le mandat de la Commission de la capitale nationale du Québec est de préserver le patrimoine bâti de qualité et les lieux de mémoire collective. Elle manquerait à sa mission de laisser aller le terrain, de le morceler, ou de l'abandonner à d'éventuels groupes d'intérêts ou de promoteurs.

M^{me} Mercier-Larouche entend bien les préoccupations du citoyen, mais remarque que le conseil de quartier de Sillery n'est pas l'endroit approprié pour discuter de ce sujet. M^{me}

Garant souligne les similitudes entre ce projet et la démolition de l'aréna Jacques-Côté dans le quartier de Sillery et le fait que les citoyens déplorent encore cette destruction d'un bâtiment qui aurait pu être rénové et conservé. Il ne faudrait pas détruire inutilement un bâtiment quand il n'y a pas urgence de le faire.

Le conseil de quartier de Sillery s'est positionné pour la défense de la serre, un bâtiment d'exception dans ce troisième plus grand parc de la ville de Québec. Cet appui s'ajoute à l'implication de Michel Lagacé, le biologiste ayant assisté la construction de la serre, lequel défend ce dossier depuis 2006. Dernièrement, en dépit de l'aide d'un ancien directeur du Jardin botanique de Montréal et de citoyens engagés, les nombreux projets citoyens pour sauver la serre ont été refusés. Même l'École d'horticulture et de jardinerie de Charlesbourg (Fierbourg), qui manquait de locaux, aurait pu s'associer au projet des écoles secondaires et primaires du *Centre de service scolaire des Premières Seigneuries*, mais cette initiative a été rejetée.

M^{me} Garant souhaiterait la tenue d'une rencontre avant que l'irréparable ne se produise. M^{me} Mercier-Larouche valide la possibilité de tenir une rencontre la semaine prochaine avec la conseillère du district de Louis XIV et responsable du dossier, M^{me} Marie-Pierre Boucher.



M^{me} Gennatas mentionne que le sujet de la serre était à l'ordre du jour du conseil de quartier des Jésuites à son assemblée du 13 décembre. Les deux autres conseils de quartier de Charlesbourg sont également préoccupés par la perte éventuelle de la serre. On rappelle qu'il n'y a pas de conseil de quartier dans le secteur même de l'ancien zoo.

04 Informations de la conseillère municipale

M^{me} Mercier-Larouche se dit heureuse d'être présente à cette assemblée. Le conseil de quartier de Sillery est très actif et dédié à la conservation du patrimoine et à la préservation des arbres, deux sujets qui la préoccupent également. Elle demande toutefois l'indulgence du conseil pour la période où elle se familiarise avec les dossiers. Elle prend l'engagement d'aller chercher les réponses aux questions qui lui seront posées.

05 Activités et suivis

▪ Mobilité durable et environnement

○ Projet de sécurité routière

M. Trépanier fait lecture de la résolution proposée pour entériner le dépôt de la demande de subvention à la Ville pour le projet 2022 de sécurité routière du conseil de quartier qui se fera, comme l'année dernière, en partenariat avec le collège Jésus-Marie de Sillery et les écoles Saint-Michel de Sillery et Saint-Louis-de-France-Saint-Yves.

RÉSOLUTION 21-CA-55

Concernant une demande de subvention de 12 000 \$ à la Ville de Québec dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière dans le quartier de Sillery

Attendu que le conseil de quartier de Sillery se préoccupe de la sécurité des citoyen.nes sur les voies publiques ;

Attendu que le conseil souhaite étendre la sécurité routière à tous les usagers de la route et plus spécifiquement à la nombreuse clientèle scolaire du quartier ;

Attendu que le conseil veut appuyer les trois partenaires d'établissements scolaires qui ont déjà participé en 2020-2021 au Programme de soutien à la mobilisation de la Ville de Québec ;

Attendu que le projet de mobilisation se traduira par une semaine de sensibilisation en mai 2022 avec ces quatre partenaires : Association des parents d'élèves du collège Jésus-Marie de Sillery, Conseil d'établissement de l'école Saint-Michel de Sillery, Conseil d'établissement de l'école Saint-Louis-de-France-Saint-Yves, Conseil de quartier de Sillery ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Luc Trépanier, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Hugues Beaudoin, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de déposer officiellement à la Ville de Québec le formulaire du Programme de soutien à la mobilisation, document déposé le 24 novembre dernier par courriel, pour le projet de sécurité routière dans les zones scolaires de Sillery pour un montant de 11 992,20 \$. Cette subvention sera administrée par le Conseil dans un compte d'épargne et de placement.

Voir la résolution en annexe.

○ **Parcours du Réseau de transport de la Capitale (RTC)**

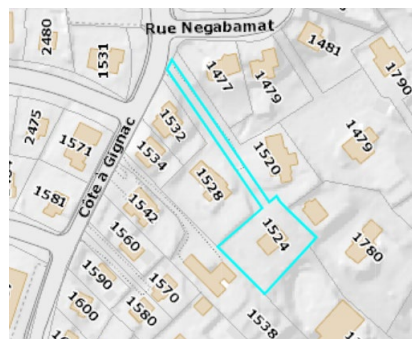
M^{me} Drury a fait part par courriel aux autres membres du conseil de ses préoccupations concernant les parcours 11 et 16 dans le quartier de Sillery. Une résolution sera éventuellement déposée en regard de cette problématique.

▪ **Urbanisme et aménagement**

▪ **Histoire, patrimoine, culture**

○ **La Maison Bignell**

M^{me} Shee fait une brève présentation du dossier de la Maison Bignell au



bénéfice de la nouvelle conseillère. Elle souhaiterait qu'il y ait un représentant de la Ville à la [séance en cour municipale](#) du 12 janvier prochain qui traitera du refus de paiement par le propriétaire de l'amende imposée pour insalubrité de la maison Bignell. Elle s'inquiète des multiples reports du procès. En attendant, l'amende continue de courir et la maison de se détériorer. La Ville ne prend pas les dispositions nécessaires pour faire avancer le dossier. Le conseil de

quartier a d'ailleurs demandé à la Ville une expropriation pour permettre remettre la maison en état avant qu'il ne soit trop tard (résolution 21-CA-51, [9 novembre 2021](#)).

M^{me} Mercier-Larouche prend bonne note de la situation et de son urgence. Elle transmettra l'information à la conseillère responsable du patrimoine à la Ville, M^{me} Mélissa Coulombe-Leduc.

Un citoyen, ancien procureur, s'étonne qu'aucun représentant de la Ville n'ait été présent à la séance à la cour du 27 octobre dernier. M^{me} Bucica précise que le dossier étant judiciairisé, il relève nécessairement d'un procureur à la Ville, mais qu'il n'était peut-être pas présent le 27 en raison du report prévu au 12 janvier.

▪ **Communautaire, parcs et loisirs**

○ **Parc du Bois-de-Coulonge**

À titre informatif, M^{me} Garant demande quel est le budget du projet des mosaïcultures (24 juin-10 octobre). Divers chiffres qu'il faudrait valider sont avancés. Le budget est partagé entre les paliers fédéral, provincial et municipal. M^{me} Garant souhaiterait qu'on investisse autant dans le patrimoine que dans des événements éphémères de ce genre. Elle s'étonne d'un budget aussi imposant pour un événement éphémère alors que le parc du Bois-de-Coulonge est déjà en soi un parc splendide qui plaît énormément à ses nombreux usagers.

Elle souhaiterait savoir ce qu'il adviendra du parc après l'événement. Selon ce qu'en comprend M^{me} Mercier-Larouche, le parc sera remis dans son état antérieur, mais avec plus de sentiers aménagés et une flore revitalisée.

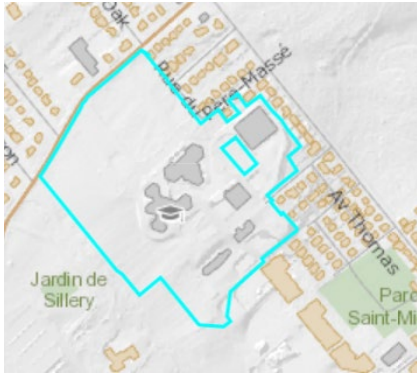
Fédéral	5 000 000 \$	16,8%
Provincial	5 000 000 \$	16,8%
Ville de Québec	1 600 000 \$	5,4%
Destination Québec cité	200 000 \$	0,7%
Commandite, service	3 000 000 \$	10,1%
Commandite	1 000 000 \$	3,4%
Autofinancement	13 900 000 \$	46,8%
Total	29 700 000 \$	100,0%

Source : Ville de Québec, Sommaire décisionnel, 2021-10-18.

06 Fonctionnement

▪ Secrétariat

- Courriel de la part d'une citoyenne qui souhaiterait voir une patinoire extérieure installée sur la propriété du collège Jésus-Marie de Sillery. La réponse obtenue de la Ville indiquant que les budgets ont déjà été alloués pour quatre patinoires extérieures du quartier dans un rayon de 2 km du Collège.



▪ Trésorerie

Le solde du compte au 30 novembre est de 491,00 \$ pour le budget de fonctionnement et de 293,13 \$ pour le projet de sécurité routière 2021.

La police d'assurance des bénévoles du conseil de quartier a été renouvelée par la Ville. La subvention de fonctionnement pour 2022 a été soumise au conseil exécutif.

RÉSOLUTION 21-CA-56

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 14 décembre 2021

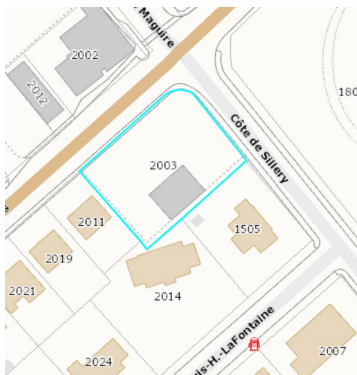
SUR UNE PROPOSITION DE M. Hugues Beaudoin, DUMENT APPUYÉE PAR M. Luc Trépanier, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser le paiement de 90 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 14 décembre 2021.

▪ Documentation

M. Beaudoin fait part d'un besoin technologique pour conserver les documents du conseil de quartier. M^{me} Bucica mentionne que le besoin a été exprimé par les présidents.es des conseils de quartier lors de leur rencontre avec le Service de l'interaction citoyenne. Aucune solution toute faite n'est disponible pour le moment. M. Beaudoin examinera différentes options possibles en attendant une solution plus globale.

07 Divers

Concernant le [2003, chemin Saint-Louis](#) qui a fait l'objet d'une demande d'opinion du conseil en juin dernier, M^{me} Mercier-Larouche mentionne que le dossier a été soumis à la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) et que le procès-verbal qui en fait état devrait être rendu public le 17 décembre prochain.



M. Trépanier voudrait savoir si le **comité de suivi du PPU du Site patrimonial de Sillery et ses environs** sera reconduit et si on va procéder à l'**identification visuelle du site patrimonial déclaré de Sillery** comme il en avait été question lors de



précédentes réunions du conseil. M^{me} Mercier-Larouche n'a pas les informations sous la main, mais reviendra sur le sujet à la prochaine assemblée.

M^{me} Mercier-Larouche réfléchit à l'idée de proposer un projet en lien avec les Mosaïcultures en collaboration avec la SDC et les citoyens. M^{me} Drury mentionne que le conseil de quartier serait prêt à collaborer avec la nouvelle conseillère sur ce sujet ou à participer à un comité de suivi relativement au projet de mosaïcultures présentement en cours de réalisation.

M^{me} Gennatas s'interroge sur le mode des prochaines assemblées, en présentiel ou en virtuel. Selon M^{me} Bucica, la Ville est en train de s'équiper et d'expérimenter un mode mixte, à la fois en présentiel et en virtuel. Certaines questions juridiques restent à préciser notamment concernant la présence des membres du conseil. Il est toutefois possible que le mode virtuel soit prolongé par la Ville en raison de la recrudescence des cas d'infection.

08 Levée de l'assemblée

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h. La prochaine assemblée aura lieu le 11 janvier 2022.


M^{me} Hélène Garant

Présidente

M. Luc Trépanier

Secrétaire

Annexe

 <p>CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY</p>	<p>ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6</p>	<p>Résolution</p>
---	---	-------------------

Conseil d'administration du
Conseil de quartier de Sillery
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la neuvième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le mardi **14 décembre 2021** à 19 h, en visioconférence.

Dépôt du formulaire
Programme de soutien à la mobilisation

Stratégie de sécurité routière 2020-2024
Sécurité routière dans les zones scolaires de Sillery, édition 2022.
SEMAINE DE SENSIBILISATION

RÉSOLUTIONS 21-CA-55

ATTENDU QUE le Conseil de quartier de Sillery (CQS) se préoccupe de la sécurité des citoyennes et citoyens sur les voies publiques.

ATTENDU QUE le Conseil souhaite étendre la sécurité routière à tous les usagers de la route et plus spécifiquement la nombreuse clientèle scolaire du quartier.

ATTENDU QUE le Conseil veut appuyer les trois demandeurs d'établissements scolaires qui ont déjà participé en 2020-2021 au **Programme de soutien à la mobilisation** de la Ville de Québec.

ATTENDU QUE le projet de mobilisation se traduira par une semaine de sensibilisation en mai 2022 avec ces quatre partenaires :

- Association des parents d'élèves du collège Jésus-Marie de Sillery,
- Conseil d'établissement de l'école Saint-Michel de Sillery,
- Conseil d'établissement de l'école Saint-Louis-de-France- Saint-Yves,
- Conseil de quartier de Sillery.

Il est proposé par : M. Luc Trépanier

Et appuyé par : M. Hugues Beaudouin

IL EST RÉSOLU,

DE DÉPOSER officiellement à la Ville de Québec le formulaire du *Programme de soutien à la mobilisation*, document déposé le 24 novembre dernier par courriel, pour le **projet de sécurité routière dans les zones scolaires de Sillery** pour un montant de 11 992,20 \$. Cette subvention sera administrée par le Conseil dans un compte *d'épargne et de placement, ET1*.

Proposition adoptée à l'unanimité.

M^{me} Cynthia Roy, Association des parents d'élèves du Collège Jésus-Marie de Sillery | cynthiaroy86@icloud.com
 M^{me} Marie-Ève Gaudreault, Association des parents d'élèves du Collège Jésus-Marie de Sillery | megodro@hotmail.com
 M^{me} Christina Caron, Conseil d'établissement de l'école Saint-Michel de Sillery | Christina.Caron@cainlamarre.ca
 M. Jérôme Lavoie, Conseil d'établissement de l'école Saint-Louis-de-France-Saint-Yves | jeromelavoie00@gmail.com

▼

M^{me} Anne Corriveau, présidente de l'Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge.
 M^{me} Maude Mercier-Larouche, conseillère, District Saint-Louis-Sillery | Maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca

Envois : À remettre au conseil.

- Maître Marie-Andrée Bougie, assistante-greffière, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap- Rouge

Hélène Garant
Présidente

14 décembre 2021
Date